

fusil à l'épaule, un livre dans son carnier. A peine eut-il compris quel danger courait l'enfant que, saisissant une des haches des bûcherons, il s'approcha de l'ours, et d'un coup rapide coupa l'un de ses bras. La bête sanglante roula sur le sol, entraînant l'enfant évanoui et dangereusement atteint à la tête.

Le chasseur le souleva avec précaution, lava sa blessure, puis remettant quelques menues pièces d'argent aux bûcherons :

—Je ne suis pas riche, mes braves, leur dit-il. Remplissez donc la commission dont je vous charge plutôt pour l'amour de Dieu que dans l'intérêt d'un gros gain... Gaston de Marolles vient errer dans les bois de Marolles sans avoir le droit de pénétrer dans le château... Mais j'y ai grandi, et de temps en temps la nostalgie du pays me prenant, je reviens ici dessiner ces grandes futaies, esquisser l'aspect sombre du manoir et renouveler ma douleur avec ma tendresse pour celui qui m'a banni. Portez ce petit à Jarnille à l'auberge du Soleil-Levant.

—De grand cœur, M. Gaston, et nous ne voulons rien pour cela.

Une fanfare joyeuse interrompit les paysans et le chasseur disparut sous les arbres en répétant :

—Je vous rejoindrai.

Un moment après les bûcherons portaient l'enfant chez Jarnille.

Lorsqu'il revint à lui un vieux médecin le soignait avec une bonté touchante, et celui que les paysans avaient appelé M. Gaston paraissait attendre avec sollicitude le moment où il ouvrirait les yeux.

—Que dira la vieille Saky ? murmura l'enfant.

—Qui est cette Saky ? demanda le docteur.

—La bohémienne à qui appartenait l'ours.

Il raconta alors lentement, lambeau par lambeau, son histoire, et lorsqu'il eut fini le chasseur lui demanda :

—Souhaites-tu retourner avec Saky ?

—Elle me donne du pain.

—Tu pourrais en gagner autrement.

—Où ?

—Ici.

—Vrai ! Et je vous verrais souvent, vous monsieur qui me soignez, vous monsieur le chasseur qui m'avez sauvé.

—Moi, répondit ce dernier, je retournerai à Paris, mais on me donnera de tes nouvelles.

—Qui donc me prendrait ?

—Mais moi ! répondit Jarnille en survenant. J'ai justement besoin d'un jeune valet.

—Oh ! j'accepte ! j'accepte !

Et l'enfant resta.

Sa vie fut très douce. A la place de l'hyène et des ours, il soignait les chevaux et portait la provende à la chèvre. Dans la maison, s'employant avec grand zèle, il faisait reluire les chaudrons et les casseroles, montait le vin de la cave, le servait adroitement aux consommateurs, et méritait souvent le don de petites pièces d'argent qu'il jetait dans les profondeurs d'un vieux bas. On l'aimait beaucoup à l'auberge du Soleil-Levant, et Jarnille en arriva à le traiter plus en enfant qu'en valet.

On ne voyait guère Colette sans trouver Rameau-d'Or à ses côtés.

Pourquoi l'appelait-on ainsi, personne n'en savait rien. On lui avait trouvé au cou une petite croix de cuivre que son peu de valeur fit respecter par les bohémiens. Le curé du village, l'abbé Choisel, en conclut qu'il appartenait à des parents chrétiens ; cependant, lors de sa première communion, on lui donna un patron dans le ciel. En dépit de cela, personne ne l'appela Sidoine et on continua à le nommer Rameau-d'Or, comme faisaient les bohémiens qui l'avaient plutôt volé que trouvé.

Ce matin-là, tandis que Rameau-d'Or tressait son fouet et que Colette tricotait un bas rouge, les deux enfants causaient.

—Sais-tu que tu es devenu savant, disait Colette, tu sais lire, écrire et compter mieux que moi, et cependant, c'est moi qui ai joué le rôle de maîtresse d'école.

—C'est vrai, répondit Rameau-d'Or, mais toi, Colette, tu as trouvé suffisant ce que t'a montré ta tante Jarnille, tandis que moi j'ai travaillé une partie des nuits. L'argent que me donnent les voyageurs passe en chandelles et en livres. Je n'en dis rien à Jarnille qui craindrait de me voir mettre le feu à l'écurie, ou me répéterait que je n'ai pas besoin de tout cela pour gagner mon pain... Mais j'ai mon idée, vois-tu... En ce monde, jamais on n'en apprend assez...

—Songerais-tu à étudier le latin ?

—Je suis trop vieux pour cela.

—Eh bien ! alors...

—Je n'habiterai peut-être pas toujours Marolles.

—Tu songes à partir ? demanda l'enfant subitement alarmée.

—Non, je ne forme pas de projets, mais qui peut savoir l'avenir ?

—Est-ce que ce n'en est pas un de rester au Soleil-Levant ?

—En qualité de valet d'écurie ? Non, Colette.

—Tu es ambitieux ?

—Peut-être bien.

—À quoi ça sert-il d'être ambitieux ?

—Cela force à travailler davantage, à gagner plus d'argent, à devenir plus heureux.

—Le Soleil-Levant me suffit bien à moi !

—Parce que tu en seras un jour la maîtresse. Jarnille te cédera son auberge en te mariant.

—Eh bien ! c'est pour cela...

—Pour cela, quoi ?

—Nous nous serions mariés, et l'auberge eut été à nous deux... Quels drôles de petits aubergistes nous aurions fait, pas vrai ! J'aurais eu vingt ans, toi vingt-deux ! Jeunes comme des linots, nous aurions chanté toute la journée.

—Et qui aurait fait la cuisine.

—J'aurais tourné la broche en chantant. E-t-ce que cela ne t'aurait pas plu d'être mon mari et d'avoir le Soleil-Levant ?

—Il manque une chose à ton projet.

—Quoi ?

—L'approbation de Jarnille.

—Elle la donnera, tu sais combien elle t'aime.

—Comme petit valet, je ne dis pas, comme neveu ou comme qui dirait un gendre, car tu sembles vraiment sa fille, c'est autre chose. Outre la maison, ta tante a des économies, elle te mariera à un riche garçon du pays.

—Je n'y consentirai jamais.

—Tu le crois, mais tu diras "oui" pour ne point contrister ta tante.

—Veux-tu que je donne une parole sacrée ?

—Non, Colette.

—Méchant ! tu crains de t'engager aussi.

—On connaît ta famille à toi, moi je suis un enfant trouvé, un enfant volé... Dans les petits pays on regarde à la parenté, vois-tu...

—Est-ce ta faute, à toi.

—Non, sans doute, mais je porte la peine du crime des autres.

—Quelle injustice !

—Il se commet beaucoup d'injustice en ce monde.

—C'est triste ! fit Colette en secouant sa tête blonde.

—Par exemple, est-il rien de plus injuste que la conduite de M. Henriot de Marolles à l'égard de son neveu Gaston ?

—C'est vrai ! un homme si bon, si brave !

—Si je suis en vie, n'est-ce pas à son courage que je le dois. Jamais je ne l'oublierai, vois-tu, Colette, jamais... Certes je suis bien reconnaissant à Jarnille de m'avoir gardé, à toi de m'aimer comme un frère, mais M. Gaston de Marolles me demanderait de le suivre, je le suivrais, de verser mon sang pour lui, je le verserais jusqu'à la dernière goutte.

—Et tu aurais raison, Rameau-d'Or. L'ingratitude est un vilain vice. Il y a bien longtemps qu'on ne l'a vu dans le pays, M. Gaston...

—Autrefois il y venait davantage, il espérait que son oncle lui pardonnerait...

—Lui pardonnerait quoi ?

—D'avoir épousé une femme qui n'est pas riche. Suppose que tu persistes dans ton idée de te marier avec moi, et qu'en dépit de Jarnille nous devenions mari et femme... Jarnille te chasserait comme le vieil Henriot de Marolles a chassé M. Gaston. Il est revenu différentes fois dans le pays, se cachant, parcourant les bois, rôdant autour du château où il avait grandi. Il espérait rencontrer son oncle, mais son cousin, M. de Luzarches, fait bonne garde ! Et quand M. Gaston n'a plus conservé d'espérance, il a cessé de venir ici. Quelle joie ce serait pour moi de le revoir, de le remercier de nouveau, de lui renouveler la promesse de ma reconnaissance. J'y pense souvent, va ! Et M. de Luzarches peut se vanter de connaître au Soleil-Levant quelqu'un qui ne l'aime guère.

—Qu'est-ce que cela peut lui faire, Rameau-d'Or ?

—On ne sait pas, vois-tu, la haine est une mauvaise graine qui pousse toujours. Si jamais je puis venger M. Gaston, Colette, je n'y manquerai pas.

—Tais-toi ! fit vivement la fillette, voici son valet de chambre.

—Ah ! oui, un valet de chambre à façons d'intendant, Damien, qu'il faut appeler monsieur gros comme le bras... Encore un que je n'aime guère !

(La suite au prochain numéro.)

LA CONFERENCE DE LONDRES

(Voir gravure)

Les membres de la conférence de Londres, dont nous donnons aujourd'hui les portraits, ont tenu il y a quelques jours leur première séance. M. Waddington a déposé les propositions françaises rédigées par M. de Blignières, et M. Childers les propositions anglaises sur le règlement des affaires financières de l'Egypte. Nous avons tout lieu de croire que ce seront les premières qui seront, en définitive, acceptées.

Elles spécifient : 1o. un emprunt de 8 millions de livres à un taux d'intérêt assez bas ; 2o. la réduction à 3 0/0 de l'intérêt payé à l'Angleterre sur ses actions du canal de Suez ; 3o. l'introduction de petites économies et l'abolition du fonds d'amortissement ; 4o. un emprunt distinct d'un million de livres destiné à payer la quote-part de l'Egypte dans les frais de l'armée d'occupation pendant les trois années et demie que doit durer cette occupation.

L'Angleterre exceptée, tous les représentants des puissances approuvent les combinaisons financières présentées par M. de Blignières.

L'ambassadeur allemand et le conseiller qui lui a été adjoint pour la circonstance se sont notamment prononcés contre le projet anglais.

On pense, dans les cercles diplomatiques, que c'est la conciliation qui prévaudra en fin de compte, et que la conférence se terminera d'une façon satisfaisante.

S'il devait en être autrement, l'Angleterre aurait, de toute évidence, la responsabilité absolue du désaccord, comme aussi du profond désarroi administratif et financier qui surviendrait aussitôt en Egypte.

NOTES ET IMPRESSIONS

Nous faisons toujours payer nos larmes à d'autres.
Vicomte O. DE POLL.

Les grands travaux s'exécutent non par la force, mais par la persévérance.
JOHNSON.

Ecrivez un livre, racontez une histoire pour retenir les enfants à terre, ils ne rêveront que l'océan.
DICKENS.

Les petits défauts ne vont pas aux grands hommes : ils paraissent d'autant plus mesquins par la vanité qu'ils sont plus hauts par le génie.—M. VALTOUR.

NOS PRIMES

\$200.00 chaque mois—Liste des gagnants du dernier tirage

Montréal.—E. D. Gauthier, 10, rue St-Emery ; Moïse Dupont, 274, rue Wolfe ; Joseph Charbonneau, 164, rue des Allemands ; Théodore Trudeau, 382, rue Ontario ; Mme N. Brooks, 383, rue Montcalm ; Wilfrid Séguin, 304, rue Montcalm ; A. Savard, ét. ph., coin des rues Ste-Catherine et St-Denis ; Mlle D. Audet, 225, avenue Laval ; Mlle Rosina-Anna Guilbault, 420, rue Panet ; J.-N. Picard, 210, rue Sanguinet ; Damien Beaupré, 217, rue Craig ; Mlle Philomène Jolicœur, 287, rue Panet (deux primes) ; Mme Sophie Lamarche, coin des rues Lagauchetière et Montcalm ; Arthur Lefebvre, 2241, rue Notre-Dame, Mme Lesigne, 428, rue Mignonne ; Mme Louise Madeau, 32, rue St-Urbain ; O.-D. Benoit, 357, rue Panet ; Mlle Malvina Meilleur, 59, rue Champlain ; Chs. Swatch, 232, rue Aqueduc ; N. Perreault, 25, marché Bonsecours ; Mme Joseph St. Cernie, 87, rue Beaudry ; Arthur Berthiaume, rue Sanguinet ; Alphonse Jacques, 25½, rue Amherst ; Pierre Leclerc, 192, rue Aqueduc ; C. J. Rondeau, 26, rue Boyer.

Holyoke, E.-U.—E.-A. Dorval, 49, rue Dwight.

Wabouchère, Ontario.—Lucien Bisson.

Hochelaga.—Théodule Pigeon, 267, rue Frontenac.

Québec.—Adjudant Marquis, commis chez M. Allaire, St-Roch ; E. Tremblay, 26, rue Bélair ; A. Bédard, 238, rue St-Jean ; Mlle Laura Doré, village Mont-Plaisant ; Mlle Eugénie Emond, rue Massue, St-Sauveur.

Ottawa.—J.-P. Cousineau, 103, rue Clarence.

St-Cunégonde.—Adolphe Paquette, 96, rue Quesnel.

St-Jean P. Q.—Ed. Arpin.

N. B.—Les personnes qui n'ont pas encore réclamé leur prime sont priées de le faire immédiatement.